

cet art difficile, sur lequel on pourrait écrire des volumes, si le temps et les circonstances le permettaient. . . . Je ne ferai, dit-il encore, dans un autre endroit, qu'une très courte mention des moyens de didactique, parce qu'étant du ressort immédiat des professeurs, des instituteurs et des maîtres, chacun d'eux est sensé mieux connaître ceux dont l'usage est le plus productif de bien dans la direction de l'enseignement."

Le Dr. Meilleur exige des maîtres d'écoles élémentaires qu'ils soient capables d'enseigner "au moins à lire et à écrire *correctement* la langue maternelle, et l'arithmétique d'une manière pratique, jusqu'à la règle de trois inclusivement." Par le mot *correctement* il faut évidemment entendre l'enseignement des élémens au moins de la grammaire, lequel, en effet, ne paraît pas moins utile que celui de l'arithmétique; car un enfant qui n'a pu fréquenter qu'une école élémentaire, peut devenir par la suite négociant, officier de milice, magistrat, en un mot, parvenir à un rang honorable dans la société; fâcheuse alors, désagréable du moins, serait sa situation, s'il ne pouvait parler et écrire d'une manière correcte, ou du moins passable.

Pour passer des maîtres aux disciples, le Dr. Meilleur paraît vouloir que les parens soient *légalement* et à peine de droit, obligés d'envoyer leurs enfans à l'école dès l'âge de six ans: c'est encore de trop bonne heure, suivant nous, pour la plus grande partie des enfans, surtout dans les campagnes. "Je ne voudrais pas, dit M. William EVANS, dans un petit ouvrage sur l'éducation, publié en 1837,* je ne voudrais pas inclure dans le nombre des enfans en état de fréquenter les écoles, ceux qui n'ont pas atteint l'âge de sept ans. Je crois que dans les campagnes, les enfans ont besoin de rester sous les soins de leur mère jusqu'à cet âge, et qu'ils y seront mieux et en plus grande sûreté que partout ailleurs. Les écoles de petits enfans (*infant-schools*) peuvent être bonnes dans les villes et dans les grands villages pour ceux qui les approuvent, ou qui ne veulent pas avoir auprès d'eux l'embarras de leurs enfans." Nous ne saurions dire si, même à l'âge de sept ans, les enfans ont généralement acquis assez de forces pour résister à de longues marches répétées tous les jours et plusieurs fois par jour, à l'extrême froidure de nos hivers et à la chaleur excessive de nos étés.

Eloignées les unes des autres, comme le sont les habitations de la campagne dans ce pays; disséminées qu'elles sont sur de longues lignes droites, dans ce que nous appellons *côtes*, rangs ou concessions, il devient difficile à la plupart des parens d'envoyer les enfans de bonne heure et régulièrement aux écoles; mais le moyen de remédier à cet inconvénient existe, quand dans une famille il se trouve un individu en état de donner aux enfans en bas âge au moins un

* AGRICULTURAL IMPROVEMENT by the Education of those who are engaged in it as a profession.